

Voici le rapport succinct de notre entrevue du 1<sup>er</sup> mars 2024. Celui-ci n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de souligner les principaux faits et de traduire ce qu'au nom du Comité St-Roch, les signataires ont compris des échanges. Cette synthèse vient en supplément des notes prises par les différents participants.

## I. PARTICIPANTS

**Société thudinienne excusée** : Tartares lituaniens

Excusée : Madame la Bourgmestre, Marie-Eve-Van Laethem  
En présence de l'Échevin du Folklore, Patrice Vraie

## II. DISCUSSION

### **Délégation invitée**

Si elle est disponible, la délégation de la Marche St-Pierre de Thy-le-Château participera à la St-Roch de cette année.

Si elle ne l'est pas, il n'y aura pas de délégation en 2024.

### **Société mise à l'honneur**

Sapeurs et Artilleurs de Biercée

Il leur incombe de jouer des airs de circonstance équivalents aux rigodons entre chaque campe, ouvrir la Retraite aux flambeaux, jouer des airs de circonstance équivalents au rigodon durant la messe, d'assurer le commandement honorifique des tirs durant la remise des décorations et de conduire des médaillés au monument « Aux Morts ».

Ils paraîtront en première page du programme et un représentant de la société est invité à tirer une campe.

### **Intervention du Comité Saint-Roch**

5 grandes affiches sont offertes aux Sociétés.

Un subside de 300 euros est octroyé à chaque société, à condition de « jouer le jeu », de respecter ce qui est convenu, notamment lors de ces réunions préparatoires.

Quoi qu'il en soit, le budget global (14 X 300 = 4200 euros) alloué par le CSR sera partagé entre les sociétés qui participent sérieusement et rigoureusement à la St-Roch.

## **Déroulement de la Saint-Roch**

### **Samedi :**

- La société mise à l'honneur doit être vigilante quant au fait que le nombre de spectateurs, sur la Ville-Haute, rend compliqué le lancement de la retraite aux flambeaux. En 2023, les Sapeurs avaient demandé à leurs costauds de se mettre devant leur société pour « faire le passage ».
- Flambeaux :
  - Même qualité que ceux de 2023. Seuls les flambeaux validés par la ZOHE seront acceptés.
  - Pour des raisons de sécurité, la commande restera limitée, mais sera, néanmoins, supérieure à celle de 2023 (1200 plutôt que 1000).
  - Comme en 2023, pas de flambeau offert aux sociétés. Précautions : prévoir un « délégué » par société pour venir chercher des flambeaux suffisamment tôt.
  - La ZOHE et le Service travaux réfléchissent à la manière d'éteindre les flambeaux qui s'embrasent de manière très importante lorsqu'ils sont déposés dans les bacs prévus à cet effet, en fin de Retraite.
- Monument « Au Marcheur » :
  - Nous espérons que le Service travaux et/ou l'Amicale aura entretenu le monument.
  - Le Service travaux prévoira un éclairage du monument.
- Nième rappel de l'itinéraire autour de l'église de la Ville-Basse :
  - En descendant du Moustier : passer sous la Voûte pour rejoindre la rue St-Nicaise.
  - En arrivant au monument « Au Marcheur » : rester sur la route pour rejoindre le Moustier ou le Vieux Thuin.

### **Dimanche matin :**

- 9h30 : départ du tienne Trappe pour l'hommage à la chapelle St-Roch.
- 10h00 : descente solennelle de la statue de saint Roch.
- A (ré) organiser s'il n'y a pas de délégation invitée.
- 10h30 : hommage au monument « Au Marcheur ».
- 11h00 : hommage au monument « Aux Morts ».

### **Dimanche après-midi :**

- Les fanfares (au nombre de 9, en 2023) ralentissent la progression de certaines sociétés.
- ➔ Pourrait-on limiter le nombre d'engagements ?
- ➔ En revenir, comme auparavant, à un engagement « exceptionnel » quand il y a un anniversaire ?
- ➔ Arrangement entre sociétés ?

Certaines réflexions sont avancées :

- ➔ Réduction du nombre d'airs interprétés ?
- ➔ Ne jouer qu'une seule « partition » sans reprise ?

- ➔ Allonger légèrement le pas ?
- ➔ ...

#### Timing 2023 :

- Chaque société met +/- 2h00 pour rejoindre les Waibes
- Durée de la halte des Waibes : +/- 2h20
- Départ de la rentrée, des Waibes : 17h45
- Durée de la rentrée : 2h10 (de 18h50 à 21h01)
- Fin de la journée : 21h15
- Sortie des Pontificaux de l'église : 21h45

#### Pour info, timing 2015 :

- Chaque société met 1h45 pour rejoindre les Waibes
- Durée de la halte des Waibes : 2h00
- Départ de la rentrée, des Waibes : 17h15
- Durée de la rentrée : 1h50
- Fin de la journée : 20h15

#### Pour rappel éventuel :

Le dimanche : - +/- 4,5 km du Chant des Oiseaux aux Waibes

- +/- 3 km des Waibes vers la rentrée solennelle au pied de l'église Notre-Dame d'El Vaulx

Le lundi : - +/- 3,7 km de l'église Notre-Dame d'El Vaulx vers la Maladrie

- +/- 3,4 km de la Place de la Maladrie vers la Place du Chapitre

#### Constats

1/ Trop d'espace entre les groupes. Manifestement, et contrairement à ce qui est convenu en réunion, certaines sociétés attendent que la rue 't Serstevens soit libérée.

2/ Chacun agit bien trop individuellement, sans se soucier des autres, sans se rendre compte de l'impact que les actes des uns donnent sur les autres, donnent sur l'ensemble du cortège, sur son déroulement, sur sa continuité.

Il faut absolument que chacun en prenne conscience.

#### Exemples :

- Engagement d'une fanfare qui défile trop lentement quand elle joue : effet domino – les sociétés suivantes sont ralenties – la durée du cortège augmente.
- Si plusieurs fanfares agissent de la sorte, ça devient très compliqué d'avoir un cortège fluide et suivi (même si une fanfare est agréable à écouter, donne une ambiance)
- Pour la rentrée il est **impératif** que chaque société se suive, au niveau de la rue 't Serstevens. Pas d'attente sur le Viaduc !

➔ Ce qui se passe de l'église des Waibes vers la Ville-Basse est ennuyant. Certaines sociétés démarrent 150 mètres puis doivent s'arrêter. Ce qui mécontente les Marcheurs eux-mêmes et les spectateurs. Certains, excédés, ne démarrent plus.

➔ Cela entraîne également des comportements assez « limites » de la part des marcheurs... (commander des chopes aux Caves de la Source, à l'Escale que l'on boit en plein cortège... À quoi cela ressemble-t-il ?)

➔ Le cortège manque de fluidité et de suivi.

Lors des réunions , tout le monde paraît d'accord, mais ces accords ne s'observent pas les jours de marche.

### **Quelle image donnons-nous de la St-Roch ?**

Afin de lutter contre ces retards et désagréments, il a été également proposé et accepté de ne plus créer de files de tromblons lors des tirs et de resserrer les rangs trop espacés pour éviter l'effet entonnoir quand les sociétés entrent dans des rues plus étroites (sur la Drève des Alliés et à la rue d'Anderlues, notamment).

Dans « Passion(s) à partager – Enjeux et témoignages du patrimoine culturel immatériel », AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWaP), p.22, Françoise LEMPEREUR définit le mot « Folklorisation » :

*Lorsque le mot « folklore » a été créé, en Angleterre, au milieu du XIXe siècle, il désignait la science (lore) du peuple (folk), une science qui puisait sa source dans l'histoire, autrement dit les connaissances acquises par transmission intergénérationnelle (on ne parlait pas encore à l'époque des savoir-faire). De nos jours, le mot « folklore » peut, selon le contexte, se rapporter à un élément traditionnel ou supposé tel, ou à « ce qui est d'un pittoresque fragile et dépourvu de sérieux », signification peu compatible avec l'importance que revêt le contenu transmis pour le vrai porteur de patrimoine.*

*Avec le risque de ne pas mettre le Patrimoine Culturel Immatériel en adéquation avec son temps, et de décourager les jeunes générations, mieux vaut donc remplacer « folklore » par « patrimoine immatériel » lorsqu'on désigne des éléments auxquels les communautés attachent des valeurs et du sens.*

### **Lundi :**

- Église de la Ville-Basse et son occupation :
    - les plaques qui menacent de tomber ne pourront pas être enlevées.
    - l'ingénieur en stabilité consulté indique qu'il n'y a pas de danger hors de la zone sécurisée.
    - hormis la zone protégée, le chœur pourra donc être occupé, le lundi pendant la messe.
    - → les Sapeurs pourraient donc y reprendre place.
  - En 2023, pour l'entrée dans l'église, les sociétés se sont un peu moins bien suivies.
  - → la messe débute avec un peu de retard (10h15).
  - → soyons rigoureux pour que l'entrée dans l'église soit suivie et régulière, comme auparavant.
  - Après la messe, les Zouaves Français ont été très lents.
    - En 2022, il y avait 7 Sociétés entre le croisement de la rue de la Piraille et la rue du Fosteau, pour rejoindre la chapelle St-Roch.
    - En 2023, 2. Pourquoi ?
- Les Zouaves Français seront plus vigilants cette année.
- Le drapeau de la Zouaverie (et une délégation) sera bien présent à la potale.
  - Remise des médailles :
    - Pas si mal, pour une première.
      - Ce protocole de remise des décorations permet un gain de temps certain,
      - Un carré digne de ce nom a été observé,

- Les deux tirs organisés ont été moins risqués,
- Moins l'impression de « cour de récréation », sur la place du Chapitre,
- Respect des médailles remises aux « Anciens »
- La remise des décorations permet un gain de temps certain.
- Néanmoins, elle ne semble pas faire l'unanimité. Les médaillés de 25 et 35 regrettent un manque de mise à l'honneur (notamment les Mousquetaires).
- Même si le protocole a été communément établi, certains ne l'ont pas respecté (batterie de la C<sup>ie</sup>, par exemple)
- Même si le protocole n'a pas été respecté, la 5<sup>e</sup> a correctement fonctionné :  
Les médaillés sont montés sur le podium (sauf leur adjudant) pour recevoir leur médaille. Puis ils sont descendus et se sont alignés pour que tout le groupe défile devant eux.
- Un semblant de carré a, cette année, été formé. Beaucoup moins anarchique.

Les sociétés sont invitées à envoyer leurs propositions d'adaptation à Madame La Bourgmestre et au Président du Comité Saint-Roch pour le 31 mars au plus tard.  
La liste des décorés est à remettre pour cette même date.

### **Divers**

Pour pouvoir en discuter avec leurs membres lors de leurs réunions internes, certains représentants de sociétés souhaiteraient préalablement recevoir l'ordre du jour des réunions préparatoires. Certains souhaitent également pouvoir soumettre des points à l'ordre du jour de ces réunions préparatoires.

## **III. PROCHAINE RÉUNION**

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville – vendredi 3 mai 2024, à 20h00

À bé rât' !!!

A. Dogné & G. Vanadenhoven